



# ABAFIM

Reçu ce jour en mains  
propres le 9 mars 2022

*Wilfried ABO*

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes  
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955  
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE  
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE  
Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : Mme et Mr Pierre LAFUMA  
Demeurant : 10 Chemin de Pouvoirville 31400 TOULOUSE  
Reconnaît (ssent) avoir visité le 5/03/22 à 15 h par l'intermédiaire de  
l'agence immobilière ABAFIM, le bien **Mandat N° AF 25111** ci-après désigné  
**Bergerie rénovée emplacement paradisiaque située, chemin du Pijoulet 31440 BAREN**  
**Sur un terrain de 6 815 Sections cadastrales A 136/137/138/139**

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions  
suivantes :

**Prix net vendeur :** 330 000 € (Trois cent trente mille euros)  
**Honoraires d'agence :** 30 000 € (Trente mille euros)  
**Prix total honoraires d'agence inclus :** 360 000 € (Trois cent soixante mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 7 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 25 200 €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 334 800 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour,  
cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de  
notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul  
et non avenue, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

*D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander  
l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à  
compter de la date du présent document, ce délai ne se substitue pas au délai légal du  
compromis de vente. La signature de ce dernier sera établie dans un délai maximum de  
deux mois.*

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la  
Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre  
recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée  
irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et  
utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes , le 9/03/ 2022

**L'acquéreur,**

(Bon pour acceptation  
des présentes conditions)

*Pascale LAFUMA Pierre LAFUMA*

Signé par Pascale LAFUMA

Signé par Pierre LAFUMA

Signed and certified by yousign

Pour ABAFIM

**Le négociateur,**

**Le vendeur,**

(Bon pour acceptation  
des présentes conditions)

*Bon pour acceptation des  
présentes conditions*

*Wilfried ABO*

(1) Condition suspensive

.....**PAIEMENT COMPTANT**

Sous réserve qu'aucun problème substantiel ne soit révélé par le diagnostic

*technique tel que présence de xylophages*